

au chef des dépenses, dans le calcul du déficit net ou de l'augmentation de la dette nette.

DÉPENSES ORDINAIRES

13. Les dépenses ordinaires, y compris le service de la dette publique et les frais généraux de l'administration fédérale, se sont établies à \$397,996,000, soit une diminution de \$15,036,000 sur l'année financière précédente.

La plus forte diminution au chapitre des dépenses ordinaires a eu lieu au ministère de la Défense nationale: à partir du 1er septembre 1939, par suite de la guerre, plusieurs des dépenses de ce ministère furent transportées au chapitre des dépenses de guerre. Ces dépenses font partie des totaux donnés au numéro 15. Certaines dépenses militaires, augmentant de \$3,770,000, d'abord inscrites au compte de capital, furent transportées au compte des dépenses ordinaires en exécution du crédit n° 205 du budget principal des dépenses de 1940-1941. Les dépenses ordinaires du ministère des Travaux publics ont diminué d'environ \$2,400,000, et les subventions spéciales aux provinces d'à peu près \$2,000,000.

Aucun ministère n'accuse d'augmentation très sensible dans ses dépenses ordinaires. Celles du ministère de l'Agriculture augmen-

tent de \$2,290,000. Le service de la dette publique s'accroît de \$1,319,000. La contribution fédérale aux pensions de vieillesse et aux pensions des aveugles dépasse de \$933,000 celle de l'année précédente. Les subventions accordées par le ministère des Mines et des Ressources pour le transport de la houille se sont élevées de \$2,611,000. La seule autre augmentation de grande importance porte sur le traitement et le soin des anciens combattants et s'établit à \$1,325,000.

DÉPENSES AU COMPTE DE CAPITAL

14. Les dépenses globales imputables au compte de capital s'établissent à \$7,029,000, contre \$5,424,000 l'année précédente. Les principaux postes de ce chef comprennent les dépenses de dragage du chenal navigable du Saint-Laurent et d'aménagement d'aéroports et de lignes aériennes.

DÉPENSES SPÉCIALES

Dépenses de Guerre—

15. Les dépenses du fait de la guerre sont traitées comme dépenses spéciales. Les sommes réellement déboursées et inscrites au compte de l'année financière 1939-40 ont atteint \$118,340,000; elles se répartissent comme suit par ministères et services:

Agriculture:			
Achat de pommes.....	\$	1,302,000	
Achat de semence de lin à fibre.....		1,000	
Programme pour l'encouragement à la production de denrées agricoles essentielles à la guerre.....		39,000	
Divers		35,000	
			\$ 1,377,000
Bureau de l'auditeur général:			
Vérification des dépenses de guerre.....			8,000
Commission du service civil:			
Dépenses supplémentaires de guerre.....			6,000
Affaires extérieures:			
Etablissement de nouveaux bureaux en dehors du pays.....		47,000	
Divers		29,000	
			76,000
Finances:			
Contrôleur du Trésor:			
Bureau des allocations familiales et établissements en dehors du pays.....		358,000	
Administration du conseil des approvisionnements de guerre.....		215,000	
			573,000
Justice:			
Tribunal des prises.....		1,000	
Règlements concernant la défense du Canada.....		13,000	
			14,000
Travail:			
Commission des prix et du commerce en temps de guerre.....			55,000
Mines et Ressources:			
Rapatriement des Canadiens sans ressources.....			18,000
Défense nationale:			
Administration		504,000	
Services militaires.....		67,323,000	
Censure		99,000	
Internement		274,000	
Service de la marine.....		11,351,000	

[L'hon. M. Ralston.]